

RAPPORT ANNUEL

2024-2025



Centre
de services scolaire
de la Côte-du-Sud

Québec



Mot de la directrice générale et de la présidente du conseil d'administration du centre de services scolaire



C'est avec plaisir que nous vous présentons le rapport annuel du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud pour l'année scolaire 2024-2025. Vous y trouverez un bilan des actions et des efforts collectifs de notre organisation pour offrir des services éducatifs de qualité, en cohérence avec les valeurs d'engagement, de collaboration, d'équité et de bien-être qui sont au cœur de nos décisions.

À la lecture de notre rapport annuel, vous constaterez que notre *Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027* est ambitieux. Au cours de cette deuxième année d'application, nous avons, notamment, poursuivi la mise en œuvre de stratégies concertées visant à augmenter la réussite et à maintenir le bien-être de nos élèves et de notre personnel.

Bien que certains indicateurs se maintiennent, nos résultats nous rappellent l'importance de poursuivre notre mission avec rigueur et détermination, en gardant le cap vers l'atteinte de nos objectifs.

Ce rapport annuel, réalisé dans un esprit de transparence, nous permet de rendre compte à l'ensemble de la population de notre territoire en ce qui a trait aux résultats, aux actions et aux bons coups qui ont marqué la dernière année. Les années suivantes nous permettront de travailler en amélioration continue, en nous assurant de transformer en opportunités les défis que nous rencontrerons.

Comme directrice générale, cette année représente un moment charnière puisqu'il s'agit du premier tour de roue complet pour la nouvelle équipe de la Direction générale, que je forme avec la directrice générale adjointe, madame Dany Grégoire. Ensemble, nous avons su unir nos forces et travailler en complémentarité pour faire avancer l'organisation, en s'assurant de mettre les intérêts des élèves toujours au cœur des décisions.

Comme présidente du conseil d'administration, l'année scolaire 2024-2025 marque, après 5 ans, la fin de mon implication dans ce rôle. Je termine avec la satisfaction du devoir accompli et j'espère que mon engagement et ma vision auront laissé une empreinte durable sur cette belle organisation dont la mission me tient sincèrement à cœur.

Nous remercions chaleureusement tous les membres de notre personnel, les directions d'établissement, les partenaires, les élus, les parents et les membres de notre conseil d'administration pour leur contribution à notre communauté éducative.

Ensemble, nous bâtissons un environnement éducatif stimulant et inclusif, propice à la réussite de tous les élèves, jeunes ou adultes.

Bonne lecture!



Hayette Laouari
Présidente du conseil d'administration



Rachel Bégin
Directrice générale

Table matières

1. Présentation du centre de services scolaire

1.1	Le centre de services scolaire en bref	4
1.2	Territoire	4
1.3	Établissements et clientèle scolaire	5
1.4	Faits saillants	7
1.5	Services éducatifs offerts dans les écoles primaires	11
1.6	Services éducatifs offerts dans les écoles secondaires	12

2. Gouvernance du centre de services scolaire

2.1.	Conseil d'administration	13
2.1.1	Calendrier des séances 2024-2025	14
2.1.2	Réalisations du conseil d'administration	14
2.2	Autres comités de gouvernance	15
2.2.1	Liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres 2024-2025	15
2.2.2	Liste des comités du centre de services scolaire et de leurs membres 2024-2025	16
2.3	Code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration	19
2.4	Divulgaration d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics	19

3. Plan d'engagement vers la réussite

3.1	Orientations, objectifs, cibles et champs d'action du <i>Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027</i>	20
3.1.1	Constats	26
3.2	Lutte contre l'intimidation et la violence : rapports d'événements	29
3.2.1	Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au centre de services scolaire	29
3.2.2	Lutte contre l'intimidation et la violence	30
3.2.3	Interventions dans les écoles du centre de services scolaire	31
3.3	Procédure d'examen des plaintes	32

4. Utilisation des ressources

4.1	Répartition des revenus du centre de services scolaire	33
4.1.1	Mandat du comité de répartition des ressources	33
4.1.2	Principes de répartition des ressources	33
4.1.3	Critères considérés pour la répartition des ressources	33
4.2	Ressources financières	34
4.3	Gestion et contrôle des effectifs	37
4.4	Ressources matérielles et informationnelles	37
4.4.1	Ressources matérielles	38
4.4.2	Renseignements concernant l'entretien des ressources informationnelles	38
4.4.3	Nombre de contrats conclus par l'organisme public	38

1. Présentation du centre de services scolaire

1.1 Le centre de services scolaire en bref

Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud (CSSCS) a comme mission d'assurer aux 9 145 élèves, jeunes et adultes, relevant de sa compétence, l'accessibilité à des services éducatifs de qualité auxquels ils ont droit en vertu de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP). Le CSSCS doit aussi soutenir et accompagner les établissements dans la réalisation de leur mission tout en contribuant au développement socioéconomique de sa région.

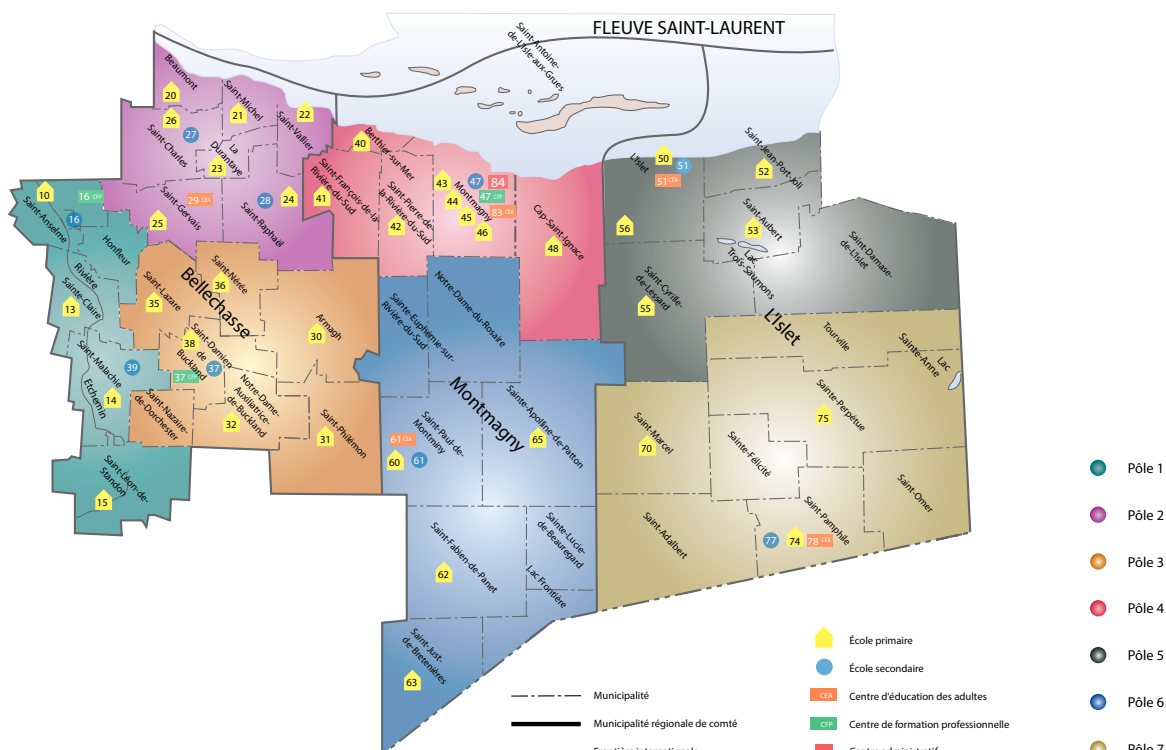
Pour répondre à sa mission, à ses devoirs et à ses obligations, un conseil d'administration composé de cinq membres de la communauté, cinq représentants des parents et cinq membres du personnel assure la gouvernance du CSSCS.

Afin de concrétiser les décisions et les orientations, les membres du conseil d'administration peuvent compter sur une structure administrative composée de gestionnaires placée sous l'autorité de la Direction générale. En plus d'assurer le fonctionnement du centre de services scolaire, les membres du personnel, incluant le personnel enseignant, le personnel professionnel et le personnel de soutien, offrent une gamme de services variés et adaptés aux besoins des élèves, jeunes et adultes, afin que les établissements d'enseignement puissent accomplir leur mission.

1.2 Territoire

Le territoire du centre de services scolaire s'étend sur plus de 5 500 km² et est subdivisé en sept secteurs appelés « pôles ». Il regroupe les MRC suivantes :

- Bellechasse
- Montmagny
- L'Islet



1.3 Établissements et clientèle scolaire

Liste des établissements du centre de services scolaire et la clientèle scolaire pour chacun d'entre eux

Écoles primaires		
Municipalité	École	Clientèle
Saint-Anselme	Provencher	615
Sainte-Claire	Morissette	317
Saint-Malachie	aux Quatre-Vents	94
Saint-Léon-de-Standon	des Méandres	53
Beaumont	de la Marelle	298
Saint-Michel	du Phare	166
Saint-Vallier	de la Ruche-De Lanaudière	84
La Durantaye	Plein-Soleil	75
Saint-Raphaël	de la Source	140
Saint-Gervais	de la Nouvelle-Cadie	226
Saint-Charles	des Perséides	282
Armagh	Belle-Vue	97
Saint-Philémon	des Échos-de-la-Forêt	24
Buckland	du Bon-Vent	22
Saint-Lazare	du Tremplin	109
Saint-Nérée	de l'Éveil	57
Saint-Damien	des Rayons-de-Soleil	240
Berthier-sur-Mer	Notre-Dame-de-L'Assomption	151
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	de la Francolière	167
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	des Tilleuls	53
Montmagny	Saint-Thomas	139
Montmagny	Beaubien	256
Montmagny	Saint-Nicolas	90
Montmagny	Saint-Pie-X	246
Cap-Saint-Ignace	Monseigneur-Sirois	223
L'Islet-sur-Mer	Saint-François-Xavier	199
Saint-Jean-Port-Joli	Saint-Jean	233
Saint-Aubert	Aubert-De Gaspé	115
Saint-Cyrille	de Saint-Cyrille	34
L'Islet (Saint-Eugène)	Jeanne-De Chantal	71
Saint-Paul	de la Colline	87
Sainte-Apolline	de Sainte-Apolline	17
Saint-Fabien-de-Panet	Chanoine-Ferland	106
Saint-Just	de Saint-Just	26
Saint-Marcel	de Saint-Marcel	27
Saint-Pamphile	Saint-Joseph	201
Sainte-Perpétue	des Hauts-Sommets	145
	Total :	5 485

Écoles secondaires

Municipalité	École	Clientèle
Saint-Anselme	école secondaire de Saint-Anselme	457
Saint-Charles	école secondaire de Saint-Charles	526
Saint-Raphaël	CFER de Bellechasse	41
Saint-Damien	école secondaire de Saint-Damien	361
Saint-Malachie	école de l'Envol	N/D
Montmagny	école secondaire Louis-Jacques-Casault	806
L'Islet-sur-Mer	école secondaire Bon-Pasteur	348
Saint-Paul	école secondaire de Saint-Paul	140
Saint-Pamphile	école secondaire de la Rencontre	263
Total :		2 942

Centres d'éducation des adultes

Municipalité	Centre	Clientèle
Saint-Gervais	Centre d'éducation des adultes de Bellechasse	153,50 ETP
Montmagny et L'Islet	Centre d'éducation des adultes de Montmagny-L'Islet-Nord	198,55 ETP
Saint-Paul	Centre d'éducation des adultes de Saint-Paul	6,91 ETP
Saint-Pamphile	Centre d'éducation des adultes de L'Islet-Sud	37,70 ETP
Total :		396,66 ETP

Centres de formation professionnelle

Municipalité	Centre	Clientèle
Saint-Anselme	Centre de formation agricole de Saint-Anselme	133,53 ETP
Montmagny	Centre de formation professionnelle de l'Envolée	188,48 ETP
Total :		322,01 ETP

ETP : Équivalent temps plein = 900 heures de formation

1.4 Faits saillants des établissements et des services administratifs

L'ensemble de nos établissements et de nos services prennent des initiatives concrètes qui s'harmonisent avec la vision, les enjeux et les orientations du PEVR afin d'assurer la réussite du plus grand nombre d'élèves et le bien-être de tous.

Voici quelques faits saillants de l'année scolaire 2024-2025 en lien avec les objectifs de notre PEVR.

La réussite de tous les élèves

Secteur jeune

- Le CSSCS a débuté les démarches pour l'ouverture d'une école alternative à pédagogie Freinet à Saint-Charles-de-Bellechasse : rencontre d'information pour les parents, sondage d'intérêt et recrutement du personnel. La période d'inscription se fera à l'automne 2025 et l'engouement pour ce projet est bien présent!
- En 2024-2025, la nouvelle ergothérapeute aux Services éducatifs a visité l'ensemble des classes du préscolaire pour soutenir les enseignants dans les meilleures pratiques à mettre en place très tôt dans le développement de l'enfant afin que le parcours éducatif débute avec les meilleurs outils possibles. Un bel exemple qui démontre l'importance accordée à l'agir tôt.
- Le CSSCS a souligné le 50^e anniversaire de l'école secondaire de Saint-Damien ainsi que le 50^e anniversaire de l'école secondaire de Saint-Anselme.
- Quatorze élèves de l'école secondaire de Saint-Anselme ont vécu pour la première fois un séjour de 5 jours à la rencontre du peuple innu au site Kanapeut situé au nord de Forestville afin d'apprendre et d'échanger avec eux sur leur mode de vie et leurs traditions.
- La robotique dans nos écoles :
 - À l'école secondaire Bon-Pasteur, les Pionniers de l'équipe FTC (First tech challenge) ont participé au Festival de robotique FIRST Québec à Montréal où ils se sont taillé une place en finale. De plus, les Pionniers de l'équipe FLL (First Lego Ligue) ont aussi participé à la finale québécoise à Montréal en mars.
 - En mars, l'équipe FRC (First Robotic Competition) de l'Escouade de l'école secondaire de Saint-Charles a également participé au Festival robotique FIRST Québec à Montréal.
 - Les élèves de l'école secondaire de Saint-Damien ont participé au Panzer Royale, une compétition organisée à l'école Mont-Saint-Sacrement, où l'une des équipes a terminé en 3^e position.
 - Au primaire, 8 écoles ont participé à la 3^e édition de l'Amicale de robotique organisée par un conseiller pédagogique du CSSCS. Les écoles ont compétitionné avec plaisir en relevant différents défis de programmation.



- Les travaux ont débuté pour le démarrage de la première concentration en hockey pour les élèves des écoles secondaires de Bellechasse. L'école secondaire de Saint-Anselme a procédé à la promotion de la concentration, au recrutement des joueurs grâce au camp de sélection ainsi qu'au recrutement d'un entraîneur-chef pour encadrer le tout.



- L'école primaire des Perséides devient la première école primaire du CSSCS à avoir une équipe de hockey affiliée au RSEQ.
- Plus de 120 élèves du 2^e cycle de neuf écoles primaires (Belle-Vue, Sainte-Apolline, Saint-François-Xavier (2 classes), Notre-Dame-de-L'Assomption, Provencher, Saint-Jean, Beaubien et de la Marelle) ont pris part au rendez-vous CLIC. Cette rencontre virtuelle, animée par deux conseillers pédagogiques, a traité de plusieurs aspects du nouveau programme de Culture et citoyenneté québécoise ainsi que de la *Charte de la citoyenneté à l'ère du numérique*, notamment de la nature de l'information que l'on trouve sur Internet ainsi que de l'intention des auteurs.

Secteur adulte

- Le Centre de formation agricole de Saint-Anselme a inauguré le tout premier laboratoire dédié au DEP en production acéricole. Ce laboratoire est le premier dans la province à être doté des meilleurs équipements provenant des principaux équipementiers du domaine acéricole.
- Grâce à l'Offensive construction, le Centre de formation professionnelle de l'Envolée de Montmagny a diplômé 62 élèves. Trente-huit (38) en charpenterie-menuiserie (AEP), 17 en ferblanterie (AEP) et 7 au DEP en électricité.



Le bien-être de tous

- En août, la ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air, Mme Isabelle Charest, le ministre de la Culture et des Communications, M. Mathieu Lacombe, et le député de la Côte-du-Sud, M. Mathieu Rivest, ont annoncé, lors du conférence de presse à Montmagny, l'attribution d'un montant de près de 40 M\$ pour le projet de nouveau complexe sportif à l'école secondaire Louis-Jacques-Casault et d'un montant de 14,5 M\$ réservé à la réfection de la salle Edwin-Bélanger. En tant que porteur de dossier pour ce projet, le CSSCS a assuré une étroite collaboration avec les différents partenaires impliqués (Ville et MRC de Montmagny, partenaires financiers, etc.). L'équipe du Service des ressources matérielles a entamé les travaux préparatoires à la réalisation du volet sportif.



- Durant la période estivale, le Service des ressources matérielles a coordonné 18 chantiers actifs dans nos établissements, notamment des réfections et mises aux normes importantes aux écoles primaires du Bon-Vent (réfection complète), Saint-Jean, Saint-François-Xavier et Beaubien ainsi qu'à l'école secondaire de Saint-Anselme.



- La nouvelle école primaire des Perséides a été inaugurée en août 2024 du côté de Saint-Charles-de-Bellechasse, répondant ainsi au besoin d'une clientèle grandissante dans ce secteur.
- Le nouveau bâtiment de l'école primaire des Rayons-de-Soleil a été inauguré à Saint-Damien-de-Buckland en décembre 2024.

- À l'occasion de la première Semaine nationale de la prévention de la violence et de l'intimidation, tenue du 17 au 21 mars dernier, l'école secondaire Louis-Jacques-Casault a lancé la *Charte de civisme et de communication positive* afin d'éduquer sur les bons comportements à adopter lors d'interactions sociales entre élèves, mais également entre élèves et membres du personnel. L'école a travaillé avec deux chercheurs de l'Université de Montréal, messieurs Éric Morissette et François Bowen, dont la mission est d'accompagner et de former les intervenants scolaires dans l'implantation de programmes et d'interventions favorisant le développement de la socialisation des élèves (prévention de la violence) ainsi que leur bien-être psychologique.



- Les écoles se sont mobilisées dans le cadre de la première Semaine contre l'intimidation et la violence qui s'est tenue du 17 au 21 mars afin d'agir en prévention et de sensibiliser les élèves à cette question. Plusieurs activités ont été organisées autour de ce thème.
- De façon exceptionnelle, le CSSCS a déposé une étude de faisabilité pour deux agrandissements dans un même territoire d'analyse où des enjeux d'espaces sont présents, dans le cadre d'un projet-pilote.
- Une quarantaine d'employés du CSSCS ont participé au Défi Entreprises en mai 2025, démontrant leur engagement envers la santé et le bien-être. Un rendez-vous qui favorise le sentiment d'appartenance et la cohésion des équipes!



L'agentivité du personnel (attraction, rétention, développement professionnel)



- Trois journées de formation offertes aux nouveaux enseignants (0 à 2 ans d'ancienneté) ainsi qu'aux enseignants sans brevet ont été organisées avant le début de l'année scolaire et pendant l'année. Ces 42 enseignants ont été accompagnés par une équipe d'enseignants mentors et par des conseillers pédagogiques.
- Le CSSCS étant au cœur d'une période de changements, les gestionnaires ont bénéficié de formations et d'accompagnement offerts par monsieur Pierre Colletette, spécialiste de la gestion et du changement organisationnel.
- À l'occasion de la traditionnelle Soirée reconnaissance, la nouvelle équipe de la Direction générale a souligné le départ à la retraite de deux gestionnaires importants pour l'organisation, soit monsieur Jean-Marc Jean, directeur général, et monsieur Pierre Côté, directeur général adjoint.
- En décembre s'est tenu un événement de réseautage dédié aux nouveaux enseignants faisant partie du programme d'insertion professionnelle PAIRE. Cette rencontre rassemblant une cinquantaine de novices et de mentors a permis de célébrer tout le travail accompli par nos jeunes enseignants au cours de l'année.
- Madame Sophie Méthot est nommée à titre de directrice du Service des ressources humaines en janvier 2025.
- En avril s'est tenue une rencontre avec les étudiants finissants au baccalauréat en enseignement préscolaire-primaire de l'UQAR afin de faire connaître le centre de services scolaire et le programme d'insertion professionnelle PAIRE.
- En février, la Direction générale et le Service des ressources humaines ont procédé au lancement de la nouvelle marque employeur de notre centre de services scolaire. L'objectif est d'augmenter le sentiment d'appartenance et la fierté de nos équipes envers notre milieu de vie unique et de faciliter l'attraction de nouveaux talents.



1.5 Services éducatifs offerts dans les écoles primaires

École		Les services de formation et d'éveil			Les services d'enseignement au primaire				Les services complémentaires (Régime pédagogique, articles 4-5)														Les services particuliers (lorsque requis) (Régime pédagogique, articles 6-7-8)		Autres services				Territoire géographique de l'école
		Préscolaire 4 ans	Préscolaire 5 ans	Animation Passe-Partout	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle	Classe-ressource	De promotion de la participation de l'élève à la vie étudiante	D'éducation aux droits et aux responsabilités	D'animation, sur les plans sportif, culturel et social	De soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire	D'information et d'orientation scolaire et professionnelle (COSP)	De psychologie	De psychoéducation	D'éducation spécialisée	D'orthopédagogie	D'orthophonie	De santé et de services sociaux	D'animation à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire	Service d'accueil et de soutien à l'apprentissage de la langue française	Enseignement à domicile ou en milieu hospitalier	Service de garde en milieu scolaire	Transport du midi	Surveillance du midi	Facilités d'accès pour les personnes se déplaçant en fauteuil roulant			
110	Provencher	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓ Offre temporaire	Saint-Anselme		
113	Morissette	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓	Sainte-Claire		
114	aux Quatre-Vents	✓	✓		✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				Saint-Malachie		
115	des Méandres	✓	✓		✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				Saint-Léon-de-Standon		
120	de la Marelle		✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓	Beaumont		
121	du Phare	✓	✓		✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓	Saint-Michel		
122	de la Ruche	✓	✓		✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				Saint-Vallier		
123	Plein-Soleil	✓	✓		✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓					La Durantaye		
124	de la Source		✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				Saint-Raphaël		
125	de la Nouvelle-Cadie		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓	Saint-Gervais		
126	de l'Étincelle	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓	Saint-Charles		
130	Belle-Vue	✓	✓		✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				Armagh		
131	Échos-de-la-Forêt				✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓	✓	Saint-Philémon		
132	du Bon-Vent				✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				Buckland		
135	du Tremplin		✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓	Saint-Lazare		
136	de l'Éveil	✓	✓		✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓		Saint-Nérée		
138	des Rayons-de-Soleil	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓	Saint-Damien		
140	Notre-Dame-de-L'Assomption	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				Berthier-sur-Mer		
141	de la Francolière	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓	Saint-François		
142	des Tilleuls	✓	✓		✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				Saint-Pierre		
143	Saint-Thomas	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				Montmagny		
144	Beaubien	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓	Montmagny		
145	Saint-Nicolas		✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓	Montmagny		
146	Saint-Pie-X	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓	Montmagny		
148	Monseigneur-Sirois	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓	Cap-Saint-Ignace		
150	Saint-François-Xavier	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓	L'Islet		
152	Saint-Jean	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				Saint-Jean-Port-Joli		
153	Aubert-De Gaspé		✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				Saint-Aubert		
155	de Saint-Cyrille	✓	✓		✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				Saint-Cyrille		
156	Jeanne-De Chantal	✓	✓		✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				Saint-Eugène		
160	de la Colline		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓	Saint-Paul		
162	Chanoine-Ferland	✓	✓		✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				Saint-Fabien		
163	de Saint-Just	✓	✓		✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓					Saint-Just		
165	de Sainte-Apolline				✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			municipal		Sainte-Apolline		
170	de Saint-Marcel				✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓		Saint-Marcel		
174	Saint-Joseph		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓	Saint-Pamphile		
175	des Hauts-Sommets	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓	Sainte-Perpétue		
37 écoles																													

1.6 Services éducatifs offerts dans les écoles secondaires

École		Les services d'enseignement au secondaire								Les services complémentaires (Régime pédagogique, articles 4-5)												Les services particuliers (lorsque requis) (Régime pédagogique, articles 6-7-8)			Autres services	Territoire géographique de l'école	
		1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	Cheminement particulier continu	Formation à l'autonomie	Programme CFER	Programme de formation axée à l'emploi		Projet particulier 15 ans	De promotion de la participation de l'élève à la vie étudiante	D'éducation aux droits et aux responsabilités	D'animation, sur les plans sportif, culturel et social	De soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire	D'information et d'orientation scolaire et professionnelle	De psychologie	De psychoéducation	D'éducation spécialisée	D'orthopédagogie	D'orthophonie	De santé et de services sociaux	D'animation à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire	Service d'accueil et de soutien à l'apprentissage de la langue française	Enseignement à domicile ou en milieu hospitalier	Facilités d'accès pour les personnes se déplaçant en fauteuil roulant			
				1 ^{er} cycle			FPT	FMSS																			
216	de Saint-Anselme	✓	✓	✓				✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓		Saint-Anselme
227	de Saint-Charles	✓	✓	✓	✓					✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓		Saint-Charles
228	CFER de Bellechasse					✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓		✓	✓	✓			Saint-Raphaël
237	de Saint-Damien	✓	✓	✓						✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓		Saint-Damien
239	de l'Envol	✓	✓											✓												Scolarisation de la clientèle, jeune et adulte, de Portage, selon l'entente MEQ/MSSS.	
247	Louis-Jacques-Casault	✓	✓	✓	✓		✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓		Montmagny
251	Bon-Pasteur	✓	✓	✓			✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓		L'Islet
261	de Saint-Paul	✓	✓	✓			✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓		Saint-Paul
277	de la Rencontre	✓	✓	✓			✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓		Saint-Pamphile
9 écoles																											

Légende ✓ = Ce service est disponible

2. Gouvernance du centre de services scolaire

2.1 Conseil d'administration

Membres du conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud 2024-2025

Hayette Laouari , <i>présidente</i> (membre parent)	District 2
Dany Garant (membre parent)	District 3
Mélanie Desrosiers (membre parent)	District 5
Sylvie Langlois (membre parent)	District 1
Brigitte Talbot , <i>vice-présidente</i> (membre parent)	District 4
Jean-François Anctil (membre ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines)	
Sara Mondor (membre de la communauté âgé de 18 à 35 ans)	
Catherine Lajoie (membre ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles)	
Catherine-Jennifer McDonald (membre issu du milieu communautaire, sportif ou culturel)	
Mélanie Pouliot (membre issu du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires)	
Roxanne Béland (membre à titre de personnel de soutien) (vacance à partir de mai 2025)	
Éric Deschênes (membre à titre de personnel cadre d'établissement)	
Catherine Lemelin (membre à titre de personnel enseignant)	
Annie Ménard (membre à titre de personnel d'encadrement)	
Stéphanie Fillion (membre à titre de personnel d'encadrement sans droit de vote)	
Direction générale	
Rachel Bégin , directrice générale	
Dany Grégoire , directrice générale adjointe	
Anne Guichard , secrétaire générale	

2.1.1 Calendrier des séances 2024-2025

- 27 août 2024
- 24 septembre 2024
- 29 octobre 2024
- 26 novembre 2024
- 28 janvier 2025
- 25 février 2025
- 25 mars 2025
- 29 avril 2025
- 25 juin 2025

2.1.2 Réalisations du conseil d'administration

- Modification au *Règlement de délégation de fonctions et de pouvoirs* du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud;
- Modification au *Règlement relatif aux règles de fonctionnement du conseil d'administration* du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud;
- Adoption du budget 2024-2025;
- Projet d'ajout d'espace dans le territoire d'analyse 821P01 regroupant les municipalités de Saint-Anselme, Sainte-Claire et Honfleur dans le cadre du *Plan québécois des infrastructures 2025-2035*;
- Nomination d'un membre au Comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie;
- Échange de terrains entre la Municipalité de Saint-Gervais et le CSSCS;
- Modification à la *Politique relative aux critères d'inscription des élèves* (secteur jeunes);
- Dépôt du projet de complexe culturel dans le cadre du Volet 1 – Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité;
- Adoption de la *Politique pour promouvoir la civilité, pour prévenir et contrer la discrimination, le harcèlement et la violence au travail*;
- Adoption du *Code d'éthique*;
- Révision des services éducatifs à l'école intégrée Chanoine-Ferland et de Saint-Just afin de maintenir l'école de Saint-Just ouverte (écoles de cycle).

2.2 Autres comités de gouvernance

2.2.1 Liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres 2024-2025

Comités du CA	
Comité de vérification	
Administratrice (présidente du comité)	Catherine Lajoie
Administratrice (présidente du CA)	Hayette Laouari
Administrateur	Dany Garant
Directrice du Service des ressources financières	Annie Ménard
Directrice générale	Rachel Bégin
Comité des ressources humaines	
Administratrice (présidente du comité)	Mélanie Desrosiers
Administratrice	Cathetine-Jennifer McDonald
Administratrice	Catherine Lajoie
Directeur du Service des ressources humaines	Samuel Mercier (août 2024) Sophie Méthot (à partir de janvier 2025)
Directrice générale	Rachel Bégin
Comité de gouvernance et d'éthique	
Administrateur (président du comité)	Jean-François Anctil
Administrateur	Éric Deschênes
Administrateur	Dany Garant
Secrétaire générale	Anne Guichard
Directrice générale	Rachel Bégin
Comité consultatif du transport	
Administratrice (présidente du comité)	Brigitte Talbot
Administratrice	Sara Mondor
Représentante du comité de parents	Aimie Ouellet
Direction du primaire	Stéphanie Fillion
Directrice générale adjointe	Dany Grégoire
Coordonnateur Service du transport	Alexandre Guay

2.2.2 Liste des comités du centre de services scolaire et de leurs membres 2024-2025

Comité consultatif de gestion		
Mandat du comité :	Le comité consultatif de gestion est formé des directions d'école, des directions de centre ainsi que des membres du personnel cadre du centre de services scolaire afin de participer à l'élaboration du <i>Plan d'engagement vers la réussite</i> , des politiques et des règlements du centre de services scolaire.	
	Kelly Ancil	Mélanie Labrecque
	Samuel Baril	Léonie Lapointe
	Rachel Bégin	Valérie Latulippe
	Mireille Bergeron	Réjean Lauzier
	Julie Bilodeau	Éric Lavoie
	Nancy Bilodeau	Christine Lecours
	Mélanie Bisaillon	Sylvain Lemieux
	Annick Bissonnette	Annie Ménard
	Éric Bolduc	Sophie Méthot
	François-Michel Bolduc	Samuel Mercier
	Josée Bonin	Juan Mercier-Bélanger
	Karine Bourgault	Jessie Morin
	Sonia Breton	Marie-Hélène Morneau
	Mélanie Carbonneau	Lucie Nadeau
	Carole Chabot	Nadia Nadeau
	Manon Chouinard	Pierre-Olivier Ouellet
	Éric Deschênes	David Pelletier
	Micheline Dion	Mathieu Pelletier
	Marie-Michèle Dulac-Simard	Philippe Plamondon
	Louis Fillion	Bernard Pouliot
	Kathy Fortin	Sabine Prévost
	Patrick Gagnon	David Raby
	Daniel Gaudreau	Marie-Christine Racine-Samson
	Marie-Andrée Gilbert	Dany Ringuette
	Dany Grégoire	Chantal Rioux
	Anne Guichard	Caroline Rouleau
	Alain Guimont	Jean Roy
	Sophie Labbé	Marie-Claude Simard
	André Labrecque	Isabelle Vachon

Comité de parents

Mandat du comité :

Le comité est formé des délégués élus lors des assemblées générales annuelles dans les écoles et a pour fonction de valoriser l'éducation publique auprès de tous les parents, de proposer des moyens pour soutenir l'engagement des parents, de promouvoir la participation des parents aux activités, de proposer des moyens destinés à favoriser la communication entre les parents et les membres du personnel de l'école, de désigner les parents qui participent aux divers comités formés par le centre de services scolaire, de transmettre l'expression des besoins des parents, d'élaborer la *Politique relative aux contributions financières* et de donner son avis sur les projets pédagogiques particuliers ou sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible du centre de services scolaire.

Nadia Lavoie, école Provencher	Nicolas Joubert, école Saint-Nicolas
Mélodie Brochu-Gagnon, école Morissette	Gabrielle Brisebois, école Saint-Pie-X
Aucun représentant, école aux Quatre-Vents	Richard Gagnon, école Monseigneur-Sirois
Aucun représentant, école des Méandres	Vincent Doiron-Thibault, école Saint-François-Xavier
Mireille Veilleux, école de la Marelle	Vanessa Évangélista, école Saint-Jean
Nicolas Bourget, école du Phare	Mylène Fournier, école Aubert-De Gaspé
Pascale Aubé, école de la Ruche-De Lanaudière	Véronique Giasson-Cloutier, école de Saint-Cyrille
Lydia C. Gendron, école Plein-Soleil	Mélanie Legrand, école Jeanne-De Chantal
Geneviève Roy, école de la Source	Aucun représentant, école intégrée de la Colline/de Sainte-Apolline
Marielle Bolduc, école de la Nouvelle-Cadie	Sarah Fortier, école intégrée Chanoine-Ferland/de Saint-Just
Stéphanie Jobin, école des Perséides	Mélanie Bourgault, école de Saint-Marcel
Aucun représentant, école Belle-Vue	Mélanie Anctil, école Saint-Joseph
Aucun représentant, école des Échos-de-la-Forêt	Catherine Pellerin, école des Hauts-Sommets
Aucun représentant, école du Bon-Vent	Nadia Lavoie, école secondaire de Saint-Anselme
Maxime Leblond, école du Tremplin	Nathalie Lemieux, école secondaire de Saint-Charles
Sandra Ste-Marie, école de l'Éveil	Nathalie Landry, CFER
Audrey Poulin, école des Rayons-de-Soleil	Karine Godbout, école secondaire de Saint-Damien
Véronique Tremblay, école intégrée Notre-Dame-de-L'Assomption/de la Francolière	Jessica Vincent, école secondaire Louis-Jacques-Casault
Annick Proulx, école des Tilleuls	Daisy D'Anjou, école secondaire Bon-Pasteur
Simon Desjardins, école Saint-Thomas	Francis Côté, école secondaire de Saint-Paul
Sylvie Langlois, école Beaubien	Mélanie Leclerc-Desrosiers, école secondaire de la Rencontre

Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) (L.I.P.)

Mandat du comité :	Le comité donne son avis au centre de services scolaire concernant la <i>Politique d'organisation des services éducatifs aux élèves HDAA</i>, l'affectation des ressources financières pour les écoles à ces élèves, les ententes de scolarisation pour les élèves HDAA, les dispenses de fréquentation scolaire pour les élèves HDAA et sur l'application du plan d'intervention à un élève HDAA.	
	Madame Isabelle Asselin	Présidente Parent d'un élève du primaire qui réside sur le territoire du pôle 1 École Morissette
	Madame Isabelle Doré, Services éducatifs complémentaires et particuliers	Secrétaire de réunion Représentante du personnel de soutien
	Madame Nancy Chamberland	Organisme communautaire (Arc-en-Ciel)
	Madame Catherine Gilbert-Gagné, conseillère en rééducation	Représentante syndicale du personnel professionnel
	Madame Marie-Andrée Létourneau, directrice adjointe Services éducatifs, complémentaires et particuliers	Représentante de la directrice générale
	Madame Isabelle Lacombe	Représentante CISSS-CA DI-TSA-DP
	Madame Geneviève Fournier	Représentante syndicale du personnel enseignant
	Madame Marie-Josée Latouche, TES École secondaire Louis-Jacques-Casault	Représentante syndicale du personnel de soutien
	Madame Marie-Joëlle Côté	Direction d'école désignée par la directrice générale
	Madame Marie-Claude Simard	Direction d'école désignée par la directrice générale
	Madame Marijo Bois Morneau	Parent d'un élève du primaire qui réside sur le territoire du pôle 7 École secondaire de la Rencontre
	Madame Peggy Roy	Parent d'un élève du primaire qui réside sur le territoire du pôle 4 École Beaubien
	Madame Katryne Guillemette	Parent d'un élève du primaire qui réside sur le territoire du pôle 4 École Saint-Pie-X
	Madame Nancy Guillemette	Parent d'un élève du primaire qui réside sur le territoire du pôle 5 École Saint-François-Xavier
	Madame Maryline Bougelas	Parent d'un élève du primaire qui réside sur le territoire du pôle 5 École Saint-Jean
	Madame Lédiane Métayer	Parent d'un élève du primaire qui réside sur le territoire du pôle 5 École Jeanne-De Chantal
	Madame Joannie Proulx-Gaumont	Parent d'un élève du primaire qui réside sur le territoire du pôle 2 École de la Nouvelle-Cadie
	Madame Caroline Allen	Parent d'un élève du primaire qui réside sur le territoire du pôle 1 École secondaire de Saint-Anselme
	Madame Nathalie Landry	Parent d'un élève du secondaire qui réside sur le territoire du pôle 1 CFER de Bellechasse

2.3 Code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration

Le règlement détermine les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions. Le *Code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration* est disponible directement sur le site Internet du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud dans la section «*Notre organisation - Comité d'enquête et de déontologie*» ou en [cliquant ici](#).

Les *Règles de fonctionnement du comité d'enquête et de déontologie* sont disponibles directement sur le site Internet du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud dans la section «*Notre organisation - Comité d'enquête et de déontologie*» ou en [cliquant ici](#).

Il n'y a eu aucun cas traité, suivi, manquement constaté ou sanction imposée au regard d'un manquement au Code d'éthique et de déontologie applicable aux membres du conseil d'administration ci-dessus mentionné.

2.4 Divulcation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Conformément à l'article 25 de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, le responsable du suivi des divulgations n'a reçu aucune divulgation.

Reddition de compte de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*

1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	Aucune
2. Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3 de l'article 22	Aucune
3. Divulgations fondées	Aucune
4. Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4 1 ^o : une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application à une telle loi 2 ^o : un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie 3 ^o : un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui 4 ^o : un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité 5 ^o : le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement 6 ^o : le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible visé aux paragraphes 1 à 5	Aucune
5. Communications de renseignements, effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	Aucune

3. Plan d'engagement vers la réussite

3.1 Orientations, objectifs et cibles du *Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027*

Au terme d'un vaste travail de réflexion, de consultation et de collaboration, le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud a adopté un nouveau *Plan d'engagement vers la réussite* pour les années 2023 à 2027.

Le rapport annuel 2024-2025 est l'occasion de vous présenter l'état de situation après la deuxième année de mise en place du PEVR.

Voici les enjeux, les orientations et les objectifs qui guident nos actions.

ENJEU 1 : LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES

ORIENTATION 1.1 S'engager à répondre adéquatement aux besoins diversifiés des élèves

- | | |
|----------------|---|
| Objectif 1.1.1 | Augmenter de 8 % le taux de qualification ou de diplomation des élèves après 7 ans d'ici 2027 |
| Objectif 1.1.2 | Augmenter de 4 % la proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % en français (lecture; écriture) des élèves de 4 ^e , 6 ^e année et 2 ^e secondaire, d'ici 2027 |
| Objectif 1.1.3 | Augmenter de 4 % la proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % en mathématique (résoudre; raisonner) des élèves de 6 ^e année et 2 ^e secondaire, d'ici 2027 |
| Objectif 1.1.4 | Renforcer l'utilisation du numérique pour la réussite des élèves |

ENJEU 2 : LE BIEN-ÊTRE DE TOUS

ORIENTATION 2.1 Assurer un milieu de vie bienveillant, sain, sécuritaire et motivant

- | | |
|----------------|--|
| Objectif 2.2 | Des services accessibles en termes de coût, de mobilité et d'infrastructure |
| Objectif 2.1.1 | S'assurer d'un climat motivant et sécurisant dans nos établissements, tant pour les élèves que pour le personnel |
| Objectif 2.1.2 | Permettre à nos élèves de développer de saines habitudes de vie dans nos établissements scolaires |

ENJEU 3 : L'AGENTIVITÉ DU PERSONNEL (attraction, rétention, développement professionnel)

ORIENTATION 3.1 Offrir un milieu professionnel stimulant, épanouissant et attractif

- | | |
|----------------|--|
| Objectif 3.1.1 | Maintenir le taux de rétention à 95 % et plus d'ici 2027 |
|----------------|--|

ENJEU 1 : LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES

ORIENTATION 1.1 S'engager à répondre adéquatement aux besoins diversifiés des élèves

OBJECTIF 1.1.1 Augmenter de 8 % le taux de qualification ou de diplomation des élèves après 7 ans d'ici 2027

INDICATEURS

Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification après 7 ans de tous			
Situation de départ Cohorte de 2015-2016 suivie jusqu'en 2021-2022	Résultat juin 2024 Cohorte de 2016-2017 suivie jusqu'en 2022-2023	Résultat juin 2025 Cohorte de 2017-2018 suivie jusqu'en 2023-2024	Cible 2027 Cohorte de 2019-2020 suivie jusqu'en 2025-2026
80,5 %	77,6 %	77,0 %	88,5 %

Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification après 7 ans des élèves HDAA			
Situation de départ Cohorte de 2015-2016 suivie jusqu'en 2021-2022	Résultat juin 2024 Cohorte de 2016-2017 suivie jusqu'en 2022-2023	Résultat juin 2025 Cohorte de 2017-2018 suivie jusqu'en 2023-2024	Cible 2027 Cohorte de 2019-2020 suivie jusqu'en 2025-2026
66,4 %	57,9 %	55,2 %	74,4 %

Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification après 7 ans des garçons			
Situation de départ Cohorte de 2015-2016 suivie jusqu'en 2021-2022	Résultat juin 2024 Cohorte de 2016-2017 suivie jusqu'en 2022-2023	Résultat juin 2025 Cohorte de 2017-2018 suivie jusqu'en 2023-2024	Cible 2027 Cohorte de 2019-2020 suivie jusqu'en 2025-2026
75,1 %	70,5 %	71,8 %	83,1 %

Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification après 7 ans des élèves issus de l'immigration (nés hors Canada)			
Situation de départ Cohorte de 2015-2016 suivie jusqu'en 2021-2022	Résultat juin 2024 Cohorte de 2016-2017 suivie jusqu'en 2022-2023	Résultat juin 2025 Cohorte de 2017-2018 suivie jusqu'en 2023-2024	Cible 2027 Cohorte de 2019-2020 suivie jusqu'en 2025-2026
75 %	66,7 %	25 %	83 %

Taux de diplomation des élèves en formation professionnelle après 3 ans			
Situation de départ Cohorte 2019-2020 suivie jusqu'en 2022-2023	Résultat juin 2024 Cohorte 2020-2021 suivie jusqu'en 2022-2023	Résultat juin 2025 Cohorte de 2021-2022 suivie jusqu'en 2023-2024	Cible 2027 Cohorte 2024-2025 suivie jusqu'en juin 2027
78,9 %	82,9 %	83,4 %	86,9 %

OBJECTIF 1.1.2 Augmenter de 4 % la proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % en français (lecture; écriture) des élèves de 4^e, 6^e année et 2^e secondaire, d'ici 2027

INDICATEURS

Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % des résultats aux épreuves ministérielles				
	Situation de départ	Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Cible 2027
Lecture 4 ^e année	70,7 %	67,2 %	75,1 %	74,7 %
Écriture 2 ^e secondaire	57,2 %	57,4 %	50,6 %	61,2 %

Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % des résultats finaux en lecture et écriture				
	Situation de départ	Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Cible 2027
Lecture 4 ^e année	77,9 %	73,5 %	77,4 %	81,9 %
Écriture 4 ^e année	72,6 %	73,4 %	72,9 %	76,6 %
Lecture 6 ^e année	78,6 %	74,6 %	73,8 %	82,6 %
Écriture 6 ^e année	75,4 %	72,3 %	72,2 %	79,4 %
Lecture 2 ^e secondaire	61,5 %	53,9 %	59,7 %	65,5 %
Écriture 2 ^e secondaire	61,5 %	54,3 %	51,7 %	65,5 %

OBJECTIF 1.1.3 Augmenter de 4 % la proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % en mathématique (résoudre; raisonner) des élèves de 6^e année et 2^e secondaire, d'ici 2027

INDICATEURS

Proportion des élèves se situant entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire en résoudre en 6 ^e année			
Situation de départ	Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Cible 2027
68 %	83,7 %	75,4 %	72 %

Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % des résultats finaux en résoudre et raisonner				
	Situation de départ	Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Cible 2027
Résoudre 6 ^e année	78,4 %	83,2 %	82,9 %	82,4 %
Raisonner 6 ^e année	82,4 %	85,1 %	87,1 %	86,4 %
Résoudre 2 ^e secondaire	64,1 %	58,2 %	65,9 %	68,1 %
Raisonner 2 ^e secondaire	66,8 %	60,6 %	67,5 %	70,8 %

OBJECTIF 1.1.4 Renforcer l'utilisation du numérique pour la réussite des élèves

INDICATEURS

Fréquence de l'utilisation des éléments abordés dans la progression TIC (3 ^e cycle, 2 ^e secondaire, 5 ^e secondaire, FGA)			
Situation de départ	Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Cible 2027
43 %	44 %	44 %	75 %

Perception par les élèves que l'utilisation du numérique contribue à leurs apprentissages (3 ^e cycle, 2 ^e secondaire, 5 ^e secondaire, FGA)			
Situation de départ	Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Cible 2027
85 %	83 %	83 %	90 %

ENJEU 2 : LE BIEN-ÊTRE DE TOUS

ORIENTATION 2.1 Assurer un milieu de vie bienveillant, sain, sécuritaire et motivant

OBJECTIF 2.1.1 Maintenir un climat motivant et sécurisant dans nos établissements

INDICATEURS

Proportion de participation à un projet pédagogique particulier (PPP)			
Situation de départ	Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Cible 2027
37,3 %	44,8 %	64,2 %	75 %

Proportion des employés se sentant en sécurité			
Situation de départ	Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Cible 2027
88,3 %	85 %	85 %	95 %

Proportion des élèves du 3 ^e cycle du primaire se sentant motivés			
Situation de départ	Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Cible 2027
79 %	82 %	82 %	80 %

Proportion des élèves du 3^e cycle du primaire se sentant en sécurité

Situation de départ	Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Cible 2027
91 %	93 %	93 %	91 %

Proportion des élèves du secondaire se sentant motivés

Situation de départ	Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Cible 2027
75 %	75 %	77 %	80 %

Proportion des élèves du secondaire se sentant en sécurité

Situation de départ	Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Cible 2027
87 %	87 %	86 %	90 %

OBJECTIF 2.1.2 Permettre à nos élèves de développer de saines habitudes de vie dans nos établissements scolaires

INDICATEURS

Proportion des écoles et des centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'élève

Situation de départ	Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Cible 2027
0 %	0 %	0 %	100 %

Nombre de nouvelles actions répondant aux conditions d'efficacité par école secondaire en lien avec l'analyse de leur milieu

Situation de départ	Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Cible 2027
0	0	4	4

Proportion des élèves du secondaire développant de saines habitudes de vie

Situation de départ	Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Cible 2027
0 %	0 %	32 %	75 %

ENJEU 3 : L'AGENTIVITÉ DU PERSONNEL
(Attraction, rétention, développement professionnel)

ORIENTATION 3.1 Offrir un milieu professionnel stimulant, épanouissant et attractif

OBJECTIF 3.1.1 Maintenir le taux de rétention à 95% et plus d'ici 2027

INDICATEURS

Taux de rétention annuel			
Situation de départ	Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Cible 2027
95 %	95,6 %	95,7 %	95 %

Taux de satisfaction du personnel au travail			
Situation de départ	Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Cible 2027
77,4 %	76 %	73 %	80 %

3.1.1 Constats 2024-2025

Explications relatives à l'atteinte (ou non) des cibles et moyens mis en place pour les travailler

Augmentation de la proportion des élèves qui atteignent 70 % et plus aux épreuves obligatoires ainsi qu'aux résultats finaux

Contexte

L'utilisation de stratégies pédagogiques efficaces et issues de la recherche est une préoccupation constante lors du déploiement de nos formations ou de nos accompagnements. L'une de nos priorités est d'ailleurs de s'assurer que l'évaluation des apprentissages reflète justement le rendement de l'élève, donc le développement de ses compétences.

Aussi, depuis les dernières années, des actions sont mises en place afin de sensibiliser et d'outiller les équipes sur l'importance d'intervenir de façon plus spécifique auprès de chacun de nos élèves. Des outils de suivi des écoles et des centres ont été développés et ils nous permettent de devenir de plus en plus spécifiques dans nos interventions, ce qui entraînera assurément une amélioration de nos résultats.

Français primaire

À l'épreuve de lecture du MEQ 4^e année, nous avons atteint la cible du *Plan d'engagement vers la réussite*. Nous voyons donc des retombées positives de nos priorités d'action : devenir de plus en plus spécifiques dans nos interventions, mettre en place des contextes d'évaluation favorables, s'attarder aux mesures de différenciation et reconsidérer la place accordée au développement de la compétence à lire dans nos classes.

Pour les résultats finaux en lecture et en écriture pour 4^e et 6^e année, même si la cible n'est pas atteinte, le taux se maintient. Nous poursuivons donc la mise en place de pratiques efficaces d'enseignement dès le 1^{er} cycle du primaire et la planification de séquences d'enseignement en écriture au sein de chaque école. Aussi, nous avons instauré des séances de corrections collectives pour diminuer la subjectivité et les écarts lors de la correction. Un exemple concret de la collaboration instaurée dans notre organisation.

Français secondaire

Bien que les cibles en lecture et en écriture de 2^e secondaire ne soient pas encore atteintes, de nombreux moyens sont mis en place dans les écoles pour y parvenir. Des équipes collaboratives se déploient dans les milieux afin de réfléchir aux actions à mettre en place pour augmenter les résultats des élèves, notamment avec des cibles ou des objectifs clairs, communiquées aux élèves. Aussi, une formation au sujet de l'épreuve obligatoire d'écriture de fin d'année a été proposée à tous les enseignants de 2^e secondaire.

L'arrimage des pratiques pédagogiques entre le primaire et le secondaire est une priorité pour notre CSS. Nos équipes pôles sont déjà en travail à ce sujet et nous favorisons un travail de concertation et de compréhension commune entre les enseignants du primaire et du secondaire afin d'améliorer les résultats des élèves dans le cadre de cette transition importante.

Mathématique primaire

Nos résultats dépassent déjà les cibles. Les équipes continuent de se mobiliser et de déployer différents moyens pour enseigner plus efficacement les mathématiques, en diversifiant les approches pédagogiques en impliquant l'élève dans le raisonnement de sa pensée mathématique. Nous sommes fiers d'être sur la bonne voie!

Mathématique secondaire

Les résultats liés à nos indicateurs en mathématique de 2^e secondaire se sont améliorés depuis l'année dernière, s'approchant de l'objectif à atteindre. Cette amélioration témoigne d'un engagement accru des équipes enseignantes, qui manifestent une volonté de cohérence dans leurs pratiques pédagogiques et évaluatives. Cette harmonisation vise à mieux préparer les élèves à l'épreuve unique de 4^e secondaire. Les taux de réussite à ces épreuves sont stables d'une année à l'autre, reflétant une certaine constance dans les apprentissages. Parmi les actions entreprises, les rencontres ciblées avec les enseignants en début de carrière ont facilité leur intégration au sein des équipes et soutenu leur appropriation des tâches liées à l'enseignement.

Renforcer le numérique

Nous poursuivons la diffusion de l'autoformation pour les enseignants en lien avec la progression des apprentissages technologiques que vous avons élaborée au CSS. Plus de 400 enseignants l'ont réalisée et les écoles qui ne l'ont pas encore réalisée ont planifié la faire en 2025-2026. Des capsules ont été produites pour les enseignants pour faciliter l'atteinte du niveau souhaité avec leurs élèves. Dans chaque école, un enseignant leader pédagog numérique partage les bonnes pratiques et accompagne son équipe à développer la compétence numérique du personnel et des élèves avec la collaboration d'un conseiller pédagogique.

Proportion de participation à un projet pédagogique particulier

Toutes les directions de nos écoles secondaires travaillent à mobiliser leur équipe-école et les membres de la communauté afin de diversifier l'offre de programmes locaux et régionaux suscitant la motivation et la persévérance chez les élèves. Nous veillons aussi à nous assurer que nos PPP soient accessibles à l'ensemble de nos élèves. Nous sommes sur la bonne voie pour l'atteinte du 75 % à l'échéance du PEVR.

Proportion des employés se sentant en sécurité

On remarque un maintien du sentiment de sécurité du personnel par rapport à l'an dernier. Nous poursuivons nos efforts afin d'agir davantage en prévention. Le comité santé et sécurité poursuit également ses travaux afin d'identifier les événements pouvant compromettre la sécurité des employés. Nous sommes confiants de pouvoir augmenter la perception du sentiment de sécurité des employés.

Proportion des élèves du 3^e cycle du primaire se sentant motivés

Les réponses des élèves du primaire au sondage COMPASS nous indiquent que parmi les facteurs qui motivent le plus les élèves, «l'enseignant» est celui qui est nommé en tête de liste. Nous sommes heureux de constater que ce lien est très présent dans nos écoles de la Côte-du-Sud.

Mentionnons aussi que les pairs et les activités variées qu'ils vivent pendant les heures de classe sont également source de motivation importante pour nos élèves, un autre point fort de notre organisation.

Proportion des élèves du 3^e cycle du primaire se sentant en sécurité

Ce sont 85 % des élèves du 3^e cycle du primaire qui se sentent majoritairement en sécurité dans nos établissements. Aussi, ils nous mentionnent à 87 % que les adultes interviennent lorsqu'il se produit des situations de violence et d'intimidation. Nous retenons cependant que la cour de l'école est un endroit où nous devons assurer une vigilance. Nos écoles en sont informées et elles s'assurent de déployer une surveillance éducative au quotidien.

Proportion des élèves du secondaire se sentant motivés et en sécurité

L'ensemble de nos écoles secondaires a participé à l'étude COMPASS. Celle-ci révèle que 86 % de nos élèves du secondaire se sentent en sécurité dans nos écoles. Nous notons une augmentation de 8 % des jeunes qui se disent heureux de faire partie de leur école (83 %) et une légère augmentation de 2 % où ils mentionnent qu'ils se sentent proches des intervenants (83 %). De plus, 88 % de nos élèves se sentent aptes et compétents dans la réalisation des activités qui sont importantes pour eux. Nos zones de vigilance sont à l'égard de quelques lieux particuliers où peuvent se vivre des situations de violence et d'intimidation, par exemple, dans les corridors de l'école. C'est pourquoi chaque école se dote d'un *Plan de lutte contre l'intimidation et la violence* à l'intérieur duquel des actions préventives sont mises en place ainsi que des interventions auprès des victimes et des auteurs. Il est rassurant de constater que 3 élèves sur 4 sont heureux de fréquenter les écoles de notre centre de services scolaire.

Taux de rétention du personnel

Le centre de services scolaire affiche un taux de rétention de près de 96 %, en conformité avec l'objectif. Dans un contexte de pénurie de personnel, il est primordial de poursuivre les efforts permettant de maintenir ce taux aussi élevé que possible. En ce sens et afin de comprendre précisément les raisons qui mènent certains employés à quitter l'organisation, le Service des ressources humaines a mis en place un mécanisme d'entrevue de départ.

Cette démarche permet, en identifiant d'éventuelles lacunes, de mieux orienter les actions visant à préserver ce haut niveau de rétention.

Taux de satisfaction des employés

Le taux de satisfaction des employés se situe à 73 %. Nous souhaitons ardemment améliorer celui-ci. À cet effet, le comité d'attraction et de rétention mènera diverses initiatives afin d'augmenter la satisfaction du personnel.

Les journées de perfectionnement collectif et de réseautage font partie des actions identifiées afin d'accroître le sentiment d'appartenance et de reconnaître le personnel. Le comité poursuit sa mission, tant par de petites attentions que par de plus grands événements. Dans nos établissements, nos gestionnaires sont sensibles à l'importance de la reconnaissance et collaborent avec leur équipe pour reconnaître la contribution de chacun au quotidien, dans le but d'améliorer le taux de satisfaction des employés.

3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence : rapports d'événements

3.2.1 Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au centre de services scolaire

	Intimidation					Violence					Violence à caractère sexuel				
	Événements déclarés														
Établissement scolaire	Aucun	Moins de 10	De 10 à 19	De 20 à 39	40 et plus	Aucun	Moins de 10	De 10 à 19	De 20 à 39	40 et plus	Aucun	Moins de 10	De 10 à 19	De 20 à 39	40 et plus
Provencher		X						X			X				
Morissette		X						X			X				
aux Quatre-Vents	X								X		X				
des Méandres	X							X			X				
de la Marelle		X							X			X			
du Phare		X						X			X				
de la Ruche-De Lanaudière	X						X				X				
Plein-Soleil	X						X				X				
de la Source	X							X			X				
de la Nouvelle-Cadie		X							X		X				
des Perséides		X					X				X				
de l'Étincelle	Fermée														
Belle-Vue	X						X				X				
des Échos-de-la-Forêt		X							X		X				
du Bon-Vent	X						X				X				
du Tremplin	X					X					X				
de l'Éveil	X					X					X				
des Rayons-de-Soleil		X							X		X				
Notre-Dame-de-L'Assomption	X								X			X			
de la Francolière		X							X		X				
des Tilleuls	X					X					X				
Saint-Thomas	X						X				X				
Beaubien	X								X		X				
Saint-Nicolas		X					X				X				
Saint-Pie-X		X					X				X				
Monseigneur-Sirois		X					X				X				
Saint-François-Xavier		X							X		X				
Saint-Jean		X						X			X				
Aubert-De Gaspé	X						X					X			
Jeanne-De Chantal		X						X			X				
de Saint-Cyrille	X					X					X				
de la Colline		X							X		X				

	Intimidation					Violence					Violence à caractère sexuel				
	Événements déclarés														
Établissement scolaire	Aucun	Moins de 10	De 10 à 19	De 20 à 39	40 et plus	Aucun	Moins de 10	De 10 à 19	De 20 à 39	40 et plus	Aucun	Moins de 10	De 10 à 19	De 20 à 39	40 et plus
Chanoine-Ferland		X							X			X			
de Saint-Just	X						X					X			
de Sainte-Apolline	X							X			X				
de Saint-Marcel	X					X					X				
de Saint-Joseph	X							X			X				
des Hauts-Sommets		X						X			X				
école secondaire Bon-Pasteur		X						X			X				
école secondaire de la Rencontre		X					X				X				
école secondaire Louis-Jacques-Casault				X						X		X			
école secondaire de Saint-Anselme	X							X			X				
école secondaire de Saint-Charles			X					X				X			
école secondaire de Saint-Damien		X							X		X				
école secondaire de Saint-Paul		X						X				X			
CFER de Bellechasse	X					X					X				
Centre d'éducation des adultes de Bellechasse		X					X				X				
Centre d'éducation des adultes de Montmagny	X					X					X				
Centre d'éducation des adultes de L'Islet Nord	X					X					X				
Centre d'éducation des adultes de L'Islet-Sud	X						X				X				
Centre d'éducation des adultes de Saint-Paul	X					X					X				
Centre de formation agricole de Saint-Anselme	X					X					X				
Centre de formation professionnelle de l'Envolée	X						X				X				

3.2.2 Lutte contre l'intimidation et la violence

Le centre de services scolaire est intervenu dans trois situations à la suite de plaintes provenant de parents d'élèves en lien avec l'intimidation. Les motifs des plaintes concernaient des conséquences imposées, des mesures d'intervention insuffisantes, des difficultés de communication et un manque d'information au regard du *Plan de lutte contre l'intimidation et la violence* à l'école. Toutes les plaintes ont été traitées et aucune d'entre elles n'a été signalée, par les parents, au protecteur de l'élève.

3.2.3 Interventions dans les écoles du centre de services scolaire

Annuellement, les écoles actualisent leur *Plan de lutte contre la violence, l'intimidation et les violences à caractère sexuel* en s'appuyant sur l'analyse des données recueillies pour mieux comprendre les enjeux spécifiques du milieu concernant les situations de violence et d'intimidation.

Afin de prévenir ces comportements, les écoles mettent en œuvre diverses actions. Voici quelques exemples :

- Mettre en place un comité climat scolaire qui voit à l'actualisation du code de vie et du *Plan de lutte contre la violence et l'intimidation de l'école*;
- Diffuser le code de vie de l'école et soutenir les élèves dans le respect de celui-ci;
- Planifier et déployer des ateliers sur le développement des compétences socio-émotionnelles et des habiletés sociales;
- Collaborer avec les partenaires externes : CISSS, organismes communautaires, services de police, etc.;
- Présenter aux élèves la *Charte de la citoyenneté à l'ère du numérique*;
- Favoriser le développement du sentiment d'appartenance des élèves : activités parascolaires, équipes sportives, comités d'élèves, sorties et voyages scolaires, etc.;
- Assurer une présence des adultes et une surveillance dans les espaces communs et lors des transitions;
- Proposer une offre de formation et de perfectionnement auprès des intervenants scolaires en lien avec le développement des compétences socio-émotionnelles des élèves;
- Soutenir et préserver une bonne collaboration entre l'école et le milieu familial;
- Inclure des mesures de prévention des violences à caractère sexuel (ex. : éducation à la sexualité, ateliers du policier-scolaire ou d'un organisme communautaire, activités de sensibilisation, etc.);
- Offrir des activités de formation obligatoire pour les membres de la direction et le personnel scolaire en lien avec les violences à caractère sexuel.

3.3 Procédure d'examen des plaintes

Conformément à la *Loi sur le protecteur national de l'élève*, la personne responsable du traitement des plaintes a traité 28 plaintes officielles durant l'année 2024-2025. Les motifs évoqués par les parents ou les élèves lors du dépôt des plaintes concernent les aspects suivants :

- Attitude relationnelle;
- Bris de services/de scolarisation;
- Classement, regroupement ou redoublement;
- Discrimination;
- Entretien, sécurité des lieux et salubrité des installations scolaires;
- Intervention éducative;
- Intimidation, violence (autre que violence à caractère sexuel);
- Règles de conduite de l'établissement et sanctions disciplinaires;
- Service de garde et surveillance des élèves.

La personne responsable du traitement des plaintes du centre de services scolaire reçoit les plaintes, accompagne les parents dans le cheminement de leur plainte, analyse les situations, précise les encadrements (politiques, procédures, règlements, lois, cadres de référence, règles de vie, etc.), favorise les échanges et communique avec les directions et les parents ou les élèves dans le but d'effectuer une médiation, dans certaines situations, ou une recherche de solutions possibles dans le meilleur intérêt de l'élève.



*À noter qu'un protecteur régional de l'élève pourra examiner une plainte sans que les deux premières étapes n'aient été franchies, si :

1. Il est d'avis que le respect de ces étapes n'est pas susceptible de corriger adéquatement la situation ou que le délai de traitement de la plainte aux étapes précédentes rend l'intervention du protecteur régional de l'élève inutile;
2. La plainte concerne un acte de violence à caractère sexuel.

** Le protecteur régional de l'élève aura 20 jours ouvrables pour terminer l'examen de la plainte et déterminer les conclusions. Le protecteur national de l'élève aura quant à lui 5 jours ouvrables pour informer le protecteur régional de l'élève de son intention d'examiner la plainte. S'il décidait d'examiner la plainte, il aura alors 10 jours ouvrables pour en terminer l'examen et substituer, s'il le juge opportun, ses conclusions ou ses recommandations à celles du protecteur régional de l'élève.

4. Utilisation des ressources

4.1 Répartition des revenus du centre de services scolaire

Conformément à l'article 275.2 de la LIP, le centre de services scolaire inclut dans son rapport annuel une description des objectifs et des principes de répartition de ses revenus ainsi que des critères servant à déterminer les montants alloués.

La *Loi sur l'instruction publique* stipule que le centre de services scolaire doit instituer un comité de répartition des ressources.

4.1.1 Le mandat du comité de répartition des ressources est notamment :

- Définir les critères servant à déterminer les montants alloués et déterminer la répartition des services éducatifs complémentaires conformément à l'article 261 de la LIP;
- Formuler des recommandations portant sur les objectifs et les principes de répartition des revenus, sur la répartition annuelle de ceux-ci et sur la répartition des services éducatifs complémentaires et des autres services professionnels.

4.1.2 Les principes de répartition des ressources :

- Répartir équitablement entre les établissements du primaire, du secondaire, des centres d'éducation des adultes et des centres de formation professionnelle les ressources dont dispose le centre de services scolaire, déduction faite du montant que le centre de services scolaire détermine pour ses besoins et ceux de ses comités;
- S'assurer d'une saine gestion des fonds publics;
- Maintenir l'équilibre budgétaire, car le budget du centre de services scolaire ne peut prévoir, sauf avec l'autorisation du Ministre, aux conditions et selon les modalités qu'il détermine, des dépenses supérieures aux revenus;
- Tenir compte des obligations du centre de services scolaire et de ses priorités pour allouer ses ressources;
- Respecter les lois, les règlements, les conventions collectives et les règles budgétaires s'appliquant au centre de services scolaire et à ses établissements;
- Respecter le principe de subsidiarité.

4.1.3 Les critères considérés pour la répartition des ressources :

- Les types d'effectifs d'élèves (réguliers et EHDA);
- Les besoins en personnel, en tenant compte du régime pédagogique, des règles budgétaires et des conventions collectives;
- Les différences reliées au milieu telles, la taille de l'établissement, les inégalités socio-économiques, l'éloignement;
- Les structures administratives;
- La *Politique de maintien et de fermeture des écoles et modification de certains services éducatifs dispensés dans une école*;
- Le *Plan d'engagement vers la réussite* du centre de services scolaire;
- Les projets éducatifs des établissements;
- Les normes d'allocation ministérielles.

4.2 Ressources financières

État de la situation financière au 30 juin 2025	
Actifs financiers	
Encaisse	9 095 604,31
Équivalents de trésorerie	136 517,76
Subvention de fonctionnement à recevoir	20 178 141,99
Subvention d'investissement à recevoir	138 703 000,28
Taxe scolaire à recevoir	190 653,35
Débiteurs	1 958 013,64
Stocks destinés à la revente	72 868,01
Total des actifs financiers	170 334 799,34
Passifs	
Emprunts temporaires faisant l'objet d'une subvention	4 045 716,11
Créditeurs et frais courus à payer	20 547 755,99
Subvention d'investissement reportée	228 776 774,26
Revenus perçus d'avance	1 134 258,08
Provision pour avantages sociaux	7 408 339,63
Dettes à long terme faisant l'objet d'une subvention	105 030 221,10
Autres passifs	25 572 133,80
Total des passifs	392 515 198,97
Dette nette	(222 180 399,63)
Actifs non financiers	
Immobilisations corporelles	238 562 200,98
Stocks de fournitures	473 955,32
Charges payées d'avance	155 616,61
Total des actifs non financiers	239 191 772,91
Excédent accumulé	17 011 373,28

État des résultats de l'exercice terminé le 30 juin 2025

Revenus

Subvention de fonctionnement du MEQ	156 466 368,86
Subvention d'investissement	2 054 512,99
Autres subventions et contributions	80 068,55
Taxe scolaire	6 683 781,90
Droits de scolarité et frais de scolarisation	723 964,18
Ventes de biens et services	7 085 756,68
Revenus divers	2 992 721,94
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	11 088 751,02

Total des revenus	187 175 926,12
--------------------------	-----------------------

Charges par secteur d'activités

Enseignement et formation	78 622 505,20
Soutien à l'enseignement et à la formation	49 090 386,40
Services d'appoint	21 970 223,91
Administratives	7 133 220,32
Biens meubles et immeubles	23 367 091,73
Connexes (financement et autres)	6 234 489,54
Charges liées à la variation de la provision avantages sociaux	305 826,50

Total des charges	186 723 743,60
--------------------------	-----------------------

Excédent de l'exercice	452 182,52
-------------------------------	-------------------

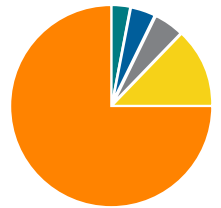
Charges par secteur d'activités

42 %	Enseignement et formation	●
26 %	Soutien à l'enseignement et à la formation Services pédagogiques et complémentaires	●
13 %	Biens meubles et immeubles Entretien bâtiment, entretien ménager et consommation énergétique	●
12 %	Services d'appoint Transport scolaire et services de garde	●
4 %	Administratives Conseil d'administration, comités et gestion du centre administratif	●
3 %	Connexes Financement projets spéciaux et prêts de service	●



Charges par nature

74 %	Rémunération	●
13 %	Services, honoraires et contrats	●
6 %	Charges d'investissement non capitalisables et amortissement	●
4 %	Fournitures et matériel	●
3 %	Autres charges	●



Revenus

91 %	Ministère de l'Éducation du Québec	●
6 %	Autres revenus	●
3 %	Taxe scolaire	●



4.3 Gestion et contrôle des effectifs

Répartition de l'effectif en heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025

Catégorie d'emploi	Heures travaillées (1)	Heures supplémentaires (2)	Total d'heures rémunérées (3) = (1) + (2)	Nombre d'employés pour la période visée
Personnel d'encadrement	143 641,49	0,00	143 641,49	108
Personnel professionnel	165 317,38	568,72	165 886,10	142
Personnel enseignant	1 177 785,50	4 732,70	1 182 518,20	1 557
Personnel de bureau, technicien et assimilé	852 488,78	4 723,29	857 212,07	1 132
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	70 459,70	246,18	70 705,87	80
Total	2 409 692,85	10 270,88	2 419 963,73	3 019

Pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025, le niveau d'effectifs du centre de services scolaire déterminé par le ministère de l'Éducation est de 2 419 963,73 heures rémunérées, soit une augmentation de 213 597,26 heures par rapport à l'exercice 2023-2024.

Cette hausse s'explique principalement par :

- L'ajout de postes à 35 heures pour les techniciennes en éducation spécialisée;
- La création de plusieurs postes d'aide à la classe;
- L'ajout de soutien pédagogique dans les classes;
- L'impact de la grève pendant l'année 2023-2024, pour le personnel de soutien, professionnel ainsi que pour le personnel enseignant.

À noter que le total des heures rémunérées inclut également les heures d'absence, notamment en invalidité, pour l'ensemble des corps d'emplois.

4.4 Ressources matérielles et informationnelles

Aucun contrat de service de 25 000 \$ ou plus n'a été octroyé à une personne physique et 56 contrats d'une valeur de plus 25 000 \$ ont été conclus avec un contractant autre qu'une personne physique du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025, le tout pour une somme de 17 144 501,32 \$.

4.4.1 Ressources matérielles

Nombre de contrats de plus de 25 000 \$ conclus par le centre de services scolaire entre le 1^{er} juillet 2024 et le 30 juin 2025

Nature du contrat	Avis d'appel d'offres		Gré à gré		Avis d'appel d'offres sur invitation		Avis d'appel d'offres régionalisé		Total	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
Approvisionnement (biens)	2	258 761,45	2	123 078,05	0	-	0	-	4	381 839,50
Services professionnels	6	3 904 062,33	23	1 253 534,59	0	-	0	-	29	5 157 596,92
Services de nature technique	0	-	4	116 318,81	21	999 723,97	1	104 400	27	1 220 442,78
Travaux de construction	8	13 348 674,44	1	44 925	5	375 198	0	-	14	13 768 797,44
Total	16	17 511 498,22	30	1 537 856,45	26	1 374 921,97	1	104 400	73	20 528 676,64

4.4.2 Renseignements concernant l'entretien des ressources informationnelles

Acquisitions majeures

Activités de maintien et de rehaussement des appareils technologiques :

190 000 \$: Remplacement des anciens tableaux interactifs pour des écrans tactiles de nouvelle génération

795 000 \$: Maintien et remplacement du parc de portables pédagogiques (élèves et enseignants)

25 000 \$: Rehaussement des appareils de réseau filaire

15 000 \$: Rehaussement de la qualité et du nombre de bornes de réseau sans-fil

4.4.3 Nombre de contrats conclus par l'organisme public

Maintien de l'actif immobilier pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025

2023-2024 (Année précédente)	2024-2025 (Année de reddition de comptes)		
Sommes non investies, ni engagées	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies, ni engagées
28 450 180,20 \$	15 559 163,78 \$	8 064 256,76 \$	21 458 796,19 \$

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

157, rue Saint-Louis
Montmagny (Québec) G5V 4N3

Tél. : **418 248-1001**

Télec. : 418 248-9797

info@csscotesud.gouv.qc.ca

csscotesud.gouv.qc.ca

**Centre
de services scolaire
de la Côte-du-Sud**

Québec 